

Fonds équilibré de revenu Idéal

Catégorie

Équilibrés canadiens neutres

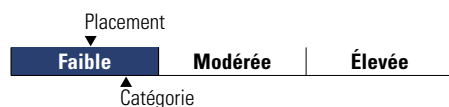
Indice

50% Oblig univ DEX; 35% RT S&P/TSX plaf comp; 7,5% RT S&P500 (\$CA); 5% Bons du Tré 91 jours DEX; 2,5% MSCI EAFE (\$CA)

Objectif de placement

L'objectif est de répondre aux besoins des titulaires de polices qui tirent un revenu de leur actif, mais qui visent néanmoins une appréciation à long terme du capital. Pour atteindre son objectif, le gestionnaire du fonds investit dans un portefeuille diversifié composé d'actions canadiennes et étrangères (ou de titres assimilables à des actions) et de titres à revenu fixe.

Analyse de la volatilité



Opérations

Options	Date d'établissement
Fonds distincts Idéal	
AFR	07-12-1998

Frais de gestion	%
AFR	2,40

Série Signature Idéal	Date d'établissement
75/100 AFR, FSR, SF	12-01-2009
100/100 AFR, FSR, SF	12-01-2009
75/100 PLTN SF	01-12-2009
100/100 PLTN SF	01-12-2009
GRMV AFR†, FSR, SF	02-05-2011
GRMV PLTN SF	02-05-2011

Frais de gestion	%
75/100 AFR, FSR, SF	2,55
100/100 AFR, FSR, SF	2,75
75/100 PLTN SF	1,95
100/100 PLTN SF	2,15
GRMV AFR, FSR, SF	2,55
GRMV PLTN SF	2,15

Avis de non-responsabilité

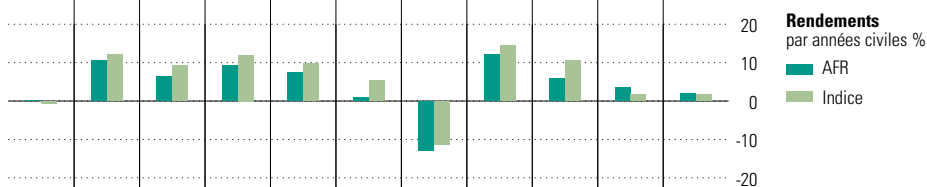
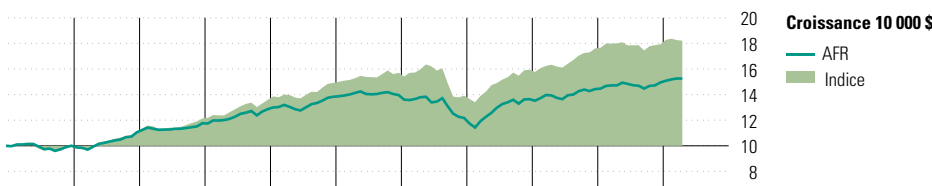
À l'intention du conseiller seulement. Ce document ne doit pas être distribué au public.

Nous ne pouvons afficher la performance de l'Option GRMV de la Série Signature Idéal car elle a été créée il y a moins d'un an.

†La date d'établissement de l'option AFR pour GRMV est le 23 janvier 2012.

Note : Cette page n'est pas complète sans les avis de non-responsabilité. Pour obtenir des détails, consultez la page 2.

Analyse de rendement au 30-04-2012



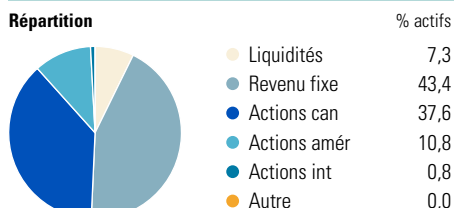
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	AAJ	Année civile
AFR %	0,0	10,5	6,4	9,3	7,5	1,0	-12,8	12,1	5,8	3,6	2,0	AFR %
Indice %	-0,7	12,1	9,1	12,0	9,7	5,4	-11,4	14,6	10,5	1,8	1,6	Indice %

Rendements annualisés au 30-04-2012

	3 mois**	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
Fonds distincts Idéal						
AFR	1,1	3,6	7,5	1,5	4,2	4,7

Série Signature Idéal	3 mois**	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
75/100 AFR, FSR, SF	1,1	3,5	7,4	—	—	7,3
100/100 AFR, FSR, SF	1,0	3,2	7,1	—	—	7,1
75/100 PLTN SF	1,2	4,2	—	—	—	5,1
100/100 PLTN SF	1,2	4,0	—	—	—	4,9
GRMV AFR, FSR, SF	—	—	—	—	—	—
GRMV PLTN SF	—	—	—	—	—	—
Indice	-0,4	1,2	8,6	3,6	6,2	5,5

Analyse du portefeuille



Répartition des titres à revenu fixe	% de l'actif net
Obligations gouvernementales	22,6
Obligations de sociétés	19,8
Autres obligations	0,0
Titres hypothécaires	0,0
Placements court terme (quasi-espèces)	7,3
Titres adossés à des créances	1,1

10 principaux titres

	% actifs
Banque Royale du Canada	3,7
Ontario 5% 08-03-2014	3,5
Banque TD	3,3
Banque de Nouvelle-Écosse	2,8
Gouv du Canada 4% 01-06-2041	2,6
Cenovus Energy	1,9
Québec 5% 01-12-2041	1,6
Ontario 3,15% 02-06-2022	1,5
Gouv du Canada 4% 01-06-2017	1,4
TELUS	1,4
Nombre total de titres en portefeuille	170
Nombre total d'avoires (participation)	213
Nombre total d'actions	99
Nombre total d'obligations	108

Cinq principaux secteurs boursiers mondiaux

	% de l'actif net
Services financiers	19,7
Énergie	8,8
Produits industriels	6,4
Consommation discrétionnaire	4,9
Matériaux	3,5

5 principaux pays

	% actifs
Canada	84,6
États-Unis	14,5
Australie	0,8

Avis de non-responsabilité

Les Fonds distincts Idéal et les Fonds distincts Idéal – Série Signature sont offerts dans le cadre des régimes d'épargne et des régimes enregistrés de revenu de retraite de la Standard Life, qui sont des produits d'assurance. Vous trouverez une description des principales caractéristiques des Fonds distincts Idéal et des Fonds distincts Idéal – Série Signature dans leur Notice explicative respective. Sous réserve des garanties prévues en cas de décès et à l'échéance, toute partie de la prime ou toute autre somme affectée à un Fonds distinct Idéal ou à un Fonds distinct Idéal – Série Signature est investie aux risques du titulaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations de la valeur marchande de l'actif dudit fonds.

** Sur base non annuelle

La Standard Life suspend temporairement la vente de nouveaux contrats de la Série Revenu Idéal à compter du 16 avril 2012.